

La CFDT vous informe des négociations en cours et des nouveautés, en vous abonnant simplement à la liste Essentiel pour cela un mail à essentiel-soprasteria+subscribe@googlegroups.com ! et n'oubliez pas de confirmer votre inscription en répondant au courriel du robot google. Transmettez autour de vous !

Charité bien ordonnée...

« Les managers sont la condition essentielle de réussite de l'entreprise »

Vincent Paris, DG, CSE SSG du 22/07/2021

	Actions Gratuites LTI 2021	Actions Payantes We Share 2022
	LTI (Long Term Incentives) = Cadeaux d'actions GRATUITES pour les top-managers	Proposition d'achat d'actions pour les salariés ⁽¹⁾
Combien de cadeau ?	Toutes les actions sont offertes soit 219 800	100 000 actions offertes ⁽²⁾ (si 100 000 payées par les salariés)
À qui ?	391 top managers	45 000 salariés
	⇒ Soit 562 actions par personne	⇒ Soit 2 actions par personne
Prix	GRATUIT, Rien à déboursier ni à investir, 100 % de plus-value !	Prix de l'action à définir en fonction du cours de bourse ! + CSG-CRDS de l'action « offerte » (9,7% ≈ 16€)
Conditions d'attribution	Sur conditions d'atteinte des objectifs affichés au marché (>100% d'atteinte en 2021 !) + un objectif de « féminisation » cocasse ⁽³⁾	Investir ses propres deniers !! Et pendant 5 ans !!
	Actions non bloquées, sans condition de conservation ⁽⁴⁾	Actions bloquées 5 ans sur un FCPE fond boursier, à risque le plus élevé
	Droit de vote	Pas de droit de vote ⁽⁵⁾
Combien ça coûte ?	Varie selon le prix d'achat des actions pour les offrir aux managers : Ex : 219 800 actions à 160€ ≈ 35 Millions d'€ à l'entreprise	Varie selon le prix d'achat des actions par l'entreprise ET le cours de bourse lors la vente aux salariés ! ⇒ Cela peut donc ne pas coûter cher, voire 30 fois moins que le LTI !! ⁽⁶⁾
		Frais de gestion du FCPE pris en charge sauf en cas de sortie de l'entreprise ! Les frais seront alors à la charge de l'ex-salarié, 34 €/an.

(1) We share concerne les salariés, dont aussi les top managers déjà concernés par le plan d'actions Gratuites LTI

(2) L'entreprise a acquis 200 000 actions et elle propose aux salariés d'en racheter : Une action abondée pour une action achetée par le salarié, dans la limite de 100 000 actions

(3) Pour 90% : Atteinte des objectifs annoncés au marché (Croissance, Résultat, Trésorerie)

Les objectifs donnant **déjà lieu au versement d'une part variable en €** sonnants et trébuchants...

+ pour 10% un objectif de féminisation : Il faut atteindre 17% de femmes dans le groupe « I3.3 + DHG ». Devinez quoi ? Pour la France, nous sommes à 16,7% avec 48 femmes ! Une femme de plus et c'est fait ! ou alors 5 hommes qui s'en vont... En 3 ans, pensez-vous que cela soit ambitieux et inatteignable ?

(4) Aucune obligation de conserver ces actions, sauf pour le DG qui doit en garder 50% jusqu'à la fin de son mandat de DG, soit fin février 2022.

(5) **Les droits de vote reviennent à la direction** grâce à un habile montage et l'élection de top managers comme représentants des salariés actionnaires, qui votent pour tout le FCPE et à votre place en suivant les vœux du président !

Et c'est ainsi que l'argent des salariés sert à renforcer le contrôle du président sur l'entreprise ! Plus besoin pour lui d'acheter des actions

(6) **À chaque plan we share**, l'entreprise a enregistré une plus-value sur les actions « offertes ». En gros, **elle revend les actions aux salariés bien plus cher qu'elle ne les a payées !**

Exemple : En 2017, en achetant 70€ l'action à la Société Générale, et en les revendant 128€ aux salariés ! **Cela a donc coûté 12€ à l'entreprise !**

**Cela reviendrait à 1,2M€ pour 200 000 actions,
 On est loin des 35M€ du plan d'action gratuites we share !**

We share : à qui cela va vraiment ?

Seuls les hauts salaires en profitent !

La première règle de base de la bourse est de placer l'argent dont vous n'avez pas besoin. Donc on ne joue en bourse que l'argent qui n'est pas vital, et que les petits salaires ne peuvent se le permettre. Mais la direction, déconnectée de la réalité, affirme le contraire !

Même si les chiffres nous donnent raison :

Pour le plan We share 2016, nous avons eu les éléments de souscription. Seul 1 salarié sur 4 avait souscrit. Et en France, **la moitié « inférieure » des salariés** (sous 3000€, salaire médian) n'ont souscrits qu'à **26%**. Alors qu'au-dessus de 5500€, 57% des salariés ont souscrit.

Cfdt:	% ayant souscrit dans la population
Salariés groupe	28%
Salariés France	33%
>5500€	57%
5000-5500€	45%
4500-5000€	44%
4000-4500€	39%
3500-4000€	39%
3000-3500€	35%
2500-3000€	30%
2000-2500€	23%
<2000€	13%

Pourquoi ne pas donner les 100 000 actions offertes aux salariés directement, sans condition d'achat ?

Pour ne pas donner à tous ?

Pour favoriser les salariés à haut salaire ?

L'actionnariat d'entreprise n'est-t-il réservé qu'à une certaine élite ?



Cette année encore, la CFDT a fait des contrepropositions lors de la présentation de ce plan, notamment pour a minima donner une action à chacun, ou prendre en compte le niveau de salaire, ... sans aucun succès.

Historique

Chaque plan LTI dure 3 ans !

LTI 2016 : 88500 actions pour environ 150 top managers (dont **3000 actions pour le DG** et **2000 actions pour le 1^{er} cercle du Comex**, 1000 pour le 2^{ème} cercle 500 pour le dernier cercle)

LTI 2017 : 109 000 actions pour environ 150 top managers

LTI 2018 : 128 000 actions pour environ 150 top managers

Soit 325 500 actions rien que pour ces 3 derniers plans, qui représentent donc aujourd'hui **52 millions d'€** !

Mais aussi les LTI précédents avec notamment le plan 12 et 13 qui se sont finis en 2017 et 2018.

Sur une même année, il y a donc eu de 1 à 4 plans en même temps (2017 et 2018 par exemple) !

3 plan we share, qui ne durent chacun qu'un an!

En 2016 : 96 585 actions

« offertes », 2017 : 107 547

actions « offertes », 2018 : 106

049 actions « offertes » soit

310 181 actions bloquées 5 ans.

Sur le sujet, lisez aussi :

We share 2017 : mieux qu'un poisson d'avril, 12,77€ de cadeau !

<https://cfdsoprasteria.blogspot.com/2017/04/we-share-2017-mieux-quun-poisson-davril.html>

Actionnariat salarié : un cadeau ? pour qui ?

<https://cfdsoprasteria.blogspot.com/2016/04/actionnariat-salarie-un-cadeau-pour-qui.html>

Vous pouvez vous inscrire :

Pour cela, envoyez un mail vide au robot à essentiel-soprasteria+subscribe@googlegroups.com et n'oubliez pas de confirmer votre inscription en répondant au courriel du robot google (ne cliquez pas sur le lien).